

Séance du conseil général de la Commune de Pomy du lundi 23 mai 2011

1.- Appel

Il est 20h20 lorsque M. Philippe Widmer, président du conseil général ouvre la séance. 52 membres sont présents, 22 sont excusés et 23 absents. L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

2.- Approbation du procès-verbal du 13 décembre 2010

A corriger au point 8, l'intervention est de M Charly Roulier et pas de M.Charly Miéville. Le PV est accepté à l'unanimité.

3.- Assermentation

Aucune.

4.- Préavis 2011-01. Comptes communaux et rapport de gestion 2010

Notre syndic commente les comptes.

Il annonce Fr. 2'314'749,86 aux produits et Fr. 2'304'983,09 aux charges, d'où un excédent de revenu de Fr.9'766,77. Il souligne que la bonne gestion des comptes est dû en partie à des taux bas et à des rentrées fiscales en augmentation. Notre cash-flow est de Fr.340'000.- M.Jean-François Ballif demande pourquoi les effets de la péréquation sont négatifs.

Notre syndic répond qu'il s'agit du rattrapage car le calcul s'effectue sur deux ans et le solde se règle à la fin de la deuxième année.

Mme Marguerite Kudelski nous lit le rapport de la commission de gestion nous recommandant d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge à la boursière et à la Municipalité. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

5. Préavis 2011-02 – Adhésion à la régionalisation du Service de défense incendie et de secours, adoption des statuts.

Notre syndic commente le préavis.

La nouvelle loi tend à régler un standard cantonal (moyens en hommes et matériel). Les communes ont l'obligation de participer à la régionalisation avec une répartition des coûts. La spécialisation et l'uniformisation de l'instruction optimisera l'efficacité des interventions. L'obligation de servir ainsi que la taxe non-pompier vont tomber. Le corps de sapeurs local va fortement diminuer et sera basé sur le volontariat. Le coût de cette « réforme » s'élèvera à une quarantaine de francs par habitant.

M. Olivier Dupertuis nous lit le rapport de la commission qui recommande d'accepter.

Le point 1 : « Adhésion à l'association intercommunale en matière de défense incendie et secours » est accepté, une abstention.

Le point 2 : « Adoption des statuts de l'association intercommunale en matière de défense incendie et secours » est accepté, deux abstentions.

6.- Demande d'un crédit de Fr.10'000.- pour l'aménagement d'appartements dans notre ancien collège.

M.Yves Pellaux nous informe que la commune n'encaisse plus de location pour les classes suite à l'entrée en fonction du nouveau collège. Le projet de commerce ou de boulangerie dans les locaux vacants tombe à l'eau. De plus, comme les Baumeyer quittent leur appartement, la Municipalité juge opportun de faire une étude afin de créer un ou deux appartement en bas et de moderniser l'appartement du haut.

M.Jean-Luc Pellaux nous lit le rapport de la commission favorable au projet.

Soumis au vote, il est accepté, une abstention.

7.- Informations sur la construction de notre nouveau collège.

Notre syndic nous rappelle que lors du concours, le projet retenu était devisé à Fr.2'100'000.- avec + ou - 15 % de marge. Après diverses visites et renseignements la Municipalité a pris conscience qu'il faudrait déboursier FR 450'000.- par classe soit FR.2'700'000.- pour un collège de 6 classes. Une demande de Fr2'600'000.- a été faite au conseil.

Le collège étant prévu pour une dizaine de classes par la suite, une préparation à l'agrandissement futur a été réalisée, ainsi que des modifications (canalisations, carrelage, bordure en pavés, isolation du sous-sol, 2^e préau couvert, façade...) Au final le coût est de Fr.2'730'000.- Les Fr 130'000.- de dépassement seront couverts par la facture faite à Yvonand pour l'année scolaire (Fr. 101'920.-) ainsi que pour les mois d'août à décembre. Mme Husmann ajoute que l'isolation phonique des corridors sera améliorée.

M.Jacques-Emile Henry souhaite que si l'on refait la grande salle on tire la leçon et qu'on veille à ce qu'il n'y ait pas des oublis graves de la part des ingénieurs.

M.Marc-Etienne Saugy s'inquiète des angles des murs à vif.

Notre syndic le rassure : le responsable cantonal n'a signalé qu'un angle dangereux au sous-sol.

M.Dominique Leuba demande des explications : le dépassement n'est pas de 15% mais de 25%.

Mme Husmann précise que le prix de départ était imposé par la Muni et que le projet retenu a été affiné, le bâtiment agrandi avec une implantation pour les classes futures. Ces modifications s'élèvent à Fr. 200'000.-

M.Gilles Vulliemin demande pour quelle raison il n'y a pas de panneaux solaires et signale un mauvais réglage de la lumière.

Mme Husmann : Il n'y a pas besoin de panneaux solaires car la consommation d'eau chaude est minime.

M.Dominique Leuba demande si un planning de stratégie à 5 ans ne serait pas souhaitable. Notre président lui répond que cela se fait déjà au début de chaque législature.

M.René Magnenat demande qui paie quand un ingénieur fait des erreurs comme lors du goudronnage qui avait dû être cassé pour enterrer un tuyau.

Notre syndic le rassure : ça n'a rien coûté dans ce cas.

Mme Marie-Claude Richardet signale l'éclairage nocturne trop violent de l'abri-bus.

M.Marc-Etienne Saugy se soucie de la sécurité des enfants avec un trottoir du côté opposé de l'arrêt de bus. Ne faudrait-il pas mettre un passage piéton ?

M.Roger Hug informe que le service d'état ne l'estime pas nécessaire car le trafic est trop faible. Il préconise des balises afin que les voitures ne dépassent pas le bus.

8.- Informations de la Municipalité.

M. Christian Pellaux n'a rien à ajouter concernant la PC et la Régionalisation du service incendie. Police des constructions : Une cave est prévue sous la laiterie, l'agrandissement du hangar de l'entreprise Favre, une villa sur la parcelle des Cruchet, la transformation de la ferme de M Carpentier et prochainement la mise à l'enquête de la ferme de Jean-François Henry, MM Favre et Gallandat souhaitent y créer des appartements. Dans la zone artisanale un appartement se construit sur la carrosserie et une villa ATL en bas de la zone.

Arsenal : L'état renonce à le transformer en local d'archives.

Chemin des Vignes : le projet de villa est toujours en stand-by.

Il remercie les collègues et le syndic qui arrêtent et souhaite la bienvenue aux nouveaux.

M. Roger Hug

Routes et chemins : la réfection du chemin de la Moutonnerie occasionnera des désagréments pour deux mois. La réfection de la route de Calamin est à l'étude avec Yverdon, une zone 30 est prévue. Les travaux de réfection du pont CFF route de Lausanne-

Avenue des Bains dureront 3 mois et des déviations seront mises en place par le service des routes avec un sens unique à Chevressy ainsi qu'une interdiction générale pour les poids lourds.

Déchets : Merci de ne pas mettre n'importe quoi dans les containers, les objets encombrants sont à déposer à la déchetterie.

Des places de dépôt pour gazon, petites branches, pierres des champs, copeaux de bois vont être aménagées à la décharge.

La Taxe aux sacs sera proposée lors d'un prochain Conseil. Général.

Eclairage public : Les travaux de renouvellement de l'éclairage public du Ch de la Moutonnerie et du Ch du Château vont débiter.

Mensurations : A consulter sur « geoplanet »

Des remerciements et ...un petit clin d'œil à notre syndic à château Pomys lors du voyage de la Muni.

M. Valéry Maître

Les subventions continuent à tomber jusqu'en 2016. Les conditions météo pour les plantations ont été excellentes. Nous allons vers une optimisation de l'hectare de forêt pour toutes les communes chacune gérant son martelage.

Domaines et espaces verts : une étude est en route pour un composteur.

Nouveau collège : l'employé communal a eu beaucoup de travail pour l'aménagement.

Des remerciements et... un AU REVOIR.... Clin d'œil à un autre... Valéry...

Mme Sandra Husmann

Collège : Il est au complet car il accueille les classes de Cuarny jusqu'en juin, leur collège étant en travaux. En 2011 des élèves de Villars Epeney seront scolarisés à Pomy en 5/6 pour soulager un peu Yvonand déjà à l'étroit malgré leur agrandissement d'il y a deux ans. Un nouveau projet d'agrandissement se profile avec salle de gym et cantine accessible aux 7/8/9 (les élèves de Pomy pourraient en bénéficier).

On constate beaucoup de voitures près du collège. A signaler que dès la sonnerie de fin des cours, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

Petite enfance : Castor (accueil de jour) est complet. La garderie du Château de sable déménage dans l'ancien local des pompiers, on y compte deux enfants de Pomy. A peine ouverte la nurserie (pour enfants dès 3 mois) est déjà pleine.

Remerciements....

M. Pascal Cuche.

Concernant le collège et la grande salle, tout a été dit. Au Troillet les travaux sont en cours. Il tire son chapeau après 13 ans de Municipalité et remercie ses collègues.

M. Yves Pellaux

Le débit de nos sources était de 180m³/jour en mai 2002 et en mai 2011 il est de 90m³/jour. Nous avons de la chance de pouvoir bénéficier de l'eau du puits d'Onnens qui est une eau de source au goût excellent. Les travaux pour les eaux usées dont les crédits avaient été accordés ont commencé ce jour.

Transports publics : La cadence sera améliorée en 2012 avec la venue du bus, mais verra la disparition de Publicar en semaine.

Grande salle : Le crédit de Fr.2'400'000.- accordé par le conseil ne suffira pas. Un nouveau projet sera présenté.

M.Edgar Burdet propose que la grande salle soit tournée dans l'autre sens.

M.Yves Pellaux répond que tout est possible, cela signifie que l'on met les Fr 50'000.- de l'étude en cours à la poubelle. De plus, si on tourne, on perd l'annexe et le coût augmenterait encore.

M. Jean-Pierre Grin nous informe que la ligne EOS qui devait traverser la commune a du plomb dans l'aile.

La fusion est à l'étude et la commune de Pomy n'est pas très assidue. En fin d'année il y aura une prise de décision sur la poursuite ou non de l'étude.

Le toilettage de la zone autour du village a été abandonné car le canton veut un plan directeur.

C'est à regret qu'il faut renoncer à la boulangerie car la poste risque de disparaître à son tour car les offices de postes couplés avec des commerces sont privilégiés.

Il nous fait part de son plaisir lors du voyage de Muni dans la région de Bordeaux et Arcachon et la découverte intense lors des 2 journées à vélo (électrique ou non...). Merci à Christian pour l'organisation.

9.-Divers et propositions individuelles.

Mme Marie-Claude Richardet propose que l'on mette un récipient pour le pain sec à la déchetterie.

M Jérôme Richardet demande ce qu'il en est de la pétition par rapport aux manifestations de Jeunesse.

Notre syndic répond que la Municipalité est partiellement entrée en matière en demandant à la Jeunesse de sécuriser la manifestation. Celle de juin se fera à la Grande salle et celle d'automne au battoir lors des joutes sportives avec la présence de « sécuritas » pour éviter les débordements.

Notre président rappelle qu'il s'agit de la dernière séance de la législature et que l'assermentation pour la nouvelle aura lieu le 15 juin à 19h30. Il remercie les 3 sortants.

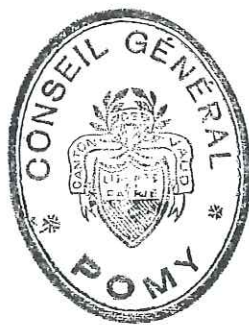
M. Yves Pellaux annonce une soirée grillades le 24 juin en guise de remerciement et d'au revoir : notre syndic Jean-Pierre Grin a siégé 20 ans comme municipal et 17 et demi comme syndic ; M. Pascal Cuhe a officié 13 ans et demi à la Muni et M. Valéry Maître 9 ans et demi. Il leur souhaite à tous 3 une retraite municipale active.

Notre syndic se souvient qu'il a commencé son parcours de municipal en 1974 comme jeune papa, il a travaillé avec 22 municipaux, plusieurs secrétaires, boursières et employés communaux. Il est reconnaissant des fructueuses collaborations et reste convaincu que le relationnel est un moteur incroyable.

Notre syndic est chaleureusement applaudi.

Notre président clôt l'assemblée, il est 22h45.

Le président



La secrétaire

